

DIAL

L'actualité en bref - octobre 2005

Nicolas Pinet

mardi 1er novembre 2005, mis en ligne par [Dial](#), [Nicolas Pinet](#)

AMÉRIQUE LATINE

Mi-octobre, la XVe conférence ibéroaméricaine a réuni à Salamanque les chefs d'Etat ou de gouvernement d'Amérique latine et d'Espagne. La déclaration finale a été adoptée samedi 15, malgré l'appel téléphonique reçu le jour précédent par le ministère des relations extérieures espagnol, lors duquel le département d'Etat états-unien avait manifesté sa préoccupation et son opposition à la condamnation explicite du blocus contre Cuba dans le texte final. Les dirigeants ont aussi signé un document réclamant l'extradition de Luis Posada Carriles, cubain anti-castriste poursuivi par la justice vénézuélienne pour l'attentat organisé en 1976 contre un avion civil cubain. La demande d'extradition a été rejeté fin septembre par le juge états-unien chargé de l'affaire (voir brèves de septembre). La déclaration finale réaffirme la volonté des dirigeants de mettre en place un multilatéralisme plus efficace et, partant, leur appui à une vaste réforme de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

ARGENTINE

Selon l'Institut national des statistiques et des recensements, 47,2% des salariés argentins travaillent « au noir » (environ 5 millions de personnes), soit un peu moins que le chiffre record atteint en 2003 (49,5%), mais presque le double des chiffres des années 90. Les travailleurs « au noir » perçoivent une rémunération, mais ils ne sont pas officiellement affiliés à l'entreprise qui les emploie et qui, par conséquent, ne paye pas les charges patronales (santé et retraite).

La Cour suprême de justice argentine a confirmé en juin l'inconstitutionnalité des lois de point final et d'obéissance due adoptées en décembre 1986-janvier 1987 et annulées par le Congrès législatif en 2003 (voir brèves de juin 2005). En dépit de l'enthousiasme initial des familles de victimes et des organisations de droits humains, l'instruction est lente, les jugements sont souvent reportés et les accusés, déjà âgés, sont déclarés inaptes au jugement, libérés pour raisons de santé ou meurent avant d'avoir été jugés.

Les élections législatives du 23 octobre ont été une victoire pour le président actuel, Néstor Kirchner. Les candidats de sa liste, Front pour la victoire, ont ainsi obtenu presque 40% des votes. L'épouse du président, Cristina Fernández, déjà sénatrice de la province de Santa Cruz, mais candidate cette fois pour la province de Buenos Aires, qui regroupe 40% des votants, a remporté une large victoire (46% des voix) sur sa concurrente, Hilda "Chiche" González, l'épouse de l'ancien président Eduardo Duhalde (2002-2003) qui conduisait la liste officielle du Parti justicialiste (fondé par Péron). Cette victoire, dans le fief électoral de l'ancien président, et le bon résultat national renforcent la tendance centre-gauche à l'intérieur du Parti justicialiste, contre la tendance conservatrice de Duhalde. Carlos Menem, ancien président (1989-1999) poursuivi pour corruption était candidat à un siège de sénateur pour la province septentrionale de La Rioja (0,8% des électeurs). Vaincu par le candidat du Front pour la victoire (51%), il obtient cependant un siège (40,6% des voix).

BOLIVIE

Vendredi 28, le représentant du Tribunal national électoral, Salvador Romero, annonçait sa décision de reporter sine die les élections générales prévues pour le 4 décembre. Le tribunal requiert en effet du

Parlement la redistribution des 130 sièges de la chambre des députés pour tenir compte du recensement de 2001. Mais le Parlement n'est pas arrivé à trouver un accord, du fait de l'opposition des députés des régions occidentales d'Oruro, de Potosí et de la Paz, qui doivent perdre respectivement, 3, 1 et 2 députés au bénéfice de la région orientale de Santa Cruz (4 députés) et de la région de Cochabamba, au centre du pays (2 députés). La constitution prévoit que si aucun des candidats présidentiels n'obtient la majorité absolue - comme les sondages le laissent attendre -, le vainqueur devra être choisi par le Congrès (Sénat et chambre des députés) parmi les deux candidats ayant obtenu le plus de voix - d'où l'importance de l'enjeu. Salvador Romero a fait savoir que les élections pouvaient encore avoir lieu le 11 ou le 18 décembre si le Congrès aboutit à un accord. L'Assemblée permanente des droits humains de Bolivie (APDHB) a réagi à la nouvelle par un appel aux organisations sociales et à la réactivation du Comité national de défense de la démocratie (CONADE), qui avait tenté sans succès de s'opposer au coup d'Etat du 17 juillet 1980, conduit par le général Luis García Meza, qui purge aujourd'hui une peine de 30 ans de prison.

BRÉSIL

Le second tour du Processus d'élections directes (internes) organisé par le PT (Parti des travailleurs) a conduit à l'élection de Ricardo Berzoini, ancien ministre du travail, à la présidence du parti. La tendance modérée organisée au sein du Camp majoritaire se maintient donc à la tête du parti (depuis 1995), et ce, malgré son implication directe dans le scandale de corruption révélé en juin. Les changements dans le paysage politique brésilien sont donc mineurs : le PT devrait développer des alliances avec les partis moins puissants situés plus à gauche et la participation à la coalition au pouvoir de partis conservateurs, divisés par la crise actuelle, devraient diminuer. La campagne présidentielle d'octobre 2006 opposera probablement Luiz Inácio Lula da Silva au candidat d'une coalition conservatrice.

L'évêque catholique brésilien, Luiz Flavio Cappio a cessé jeudi 6 octobre la grève de la faim qu'il avait commencée 10 jours plus tôt pour protester contre le projet de déviation d'une partie des eaux du rio Sao Francisco vers les terres semi-arides du nord-est du pays. La visite du ministre des relations institutionnelles, Jacques Wagner, envoyé par le président, a été l'occasion de la conclusion d'un accord qui prévoit la reprise des débats sur le projet, l'augmentation immédiate des ressources destinées à la revitalisation du fleuve, et la création d'un fonds spécial alimenté par le budget de l'Etat et les contributions d'entreprises productrices d'électricité. Les organisations de défense de l'environnement, les organisations paysannes et les syndicats s'opposent aussi au projet qui dégraderait encore l'état général du fleuve et exigent avant toute chose la revitalisation du bassin fluvial. Selon l'évêque, le projet ne bénéficierait pas aux pauvres des autres régions, mais au « pouvoir économique » qui bénéficie toujours des grands projets. Il propose au contraire d'utiliser les 4,5 millions de reales destinés au projet à la construction de dispositifs locaux réputés efficaces dans les régions arides - citernes d'eau de pluie, petits barrages et puits.

Le référendum organisé dimanche 23 octobre sur l'interdiction des ventes d'armes a vu la victoire massive du Non, avec 63,94% des suffrages, et représente une défaite importante pour le Front Brésil sans armes. Une tendance claire à la victoire du Oui dans les sondages s'est inversée en 20 jours de campagne médiatique opposant le Front Brésil sans armes et les partisans du droit à la légitime défense. L'argumentation des partisans du Non, qui faisait valoir l'incapacité actuelle de l'Etat à garantir la sécurité de la population et, par conséquent, le droit à l'autodéfense armée, notamment dans un contexte de violence urbaine, a finalement remporté l'adhésion du plus grand nombre.

COLOMBIE

Le président du tribunal constitutionnel de Colombie, Manuel José Cepeda, a fait savoir mercredi 19 octobre que la réforme de la constitution qui permettra à l'actuel président, Alvaro Uribe, de se représenter est conforme à l'esprit de la constitution, et rappelé que cette réforme doit être associée à une Loi de garanties électorales, pour assurer l'égalité des chances des candidats, et interdire l'usage de structures étatiques à des fins partisans. La Loi de garanties, déjà approuvée par le Parlement, sera

examinée par le Tribunal constitutionnel qui fera connaître sa décision avant le 11 novembre. L'ombudsman a émis des réserves sur 7 des 42 articles de la loi, et le procureur considère que 5 articles sont impraticables et que 8 autres doivent être reformulés. Leurs avis sont en général pris en compte par le Tribunal constitutionnel. La réélection d'Uribe est considérée par les paramilitaires qui se sont engagés dans le processus de démobilisation comme une garantie contre la menace d'une extradition vers les Etats-Unis où certains sont poursuivis pour trafic de drogue. En l'absence d'un traité d'extradition entre les deux pays, les requêtes de la justice états-unienne sont traitées par le président, avec l'accord de la Cour suprême de justice.

CUBA

Le 12 septembre 1998, 5 cubains étaient arrêtés et accusés de conspirer contre les intérêts des Etats-Unis et d'être des agents d'un pays tiers. En 2001, ils étaient condamnés à de lourdes peines de prison à Miami. Le 9 août 2005, la cour d'appel de la ville d'Atlanta a annulé le verdict et les peines, considérant que le procès, qui s'est tenu dans une ville où la puissante communauté de cubains anticastristes pouvait influencer les jurés, n'a pas été impartial, et demandé que les accusés soient jugés en un lieu neutre. Le 28 septembre, le cabinet du procureur fédéral de Miami a demandé à la cour d'appel de réexaminer le cas, en session plénière cette fois (12 juges), considérant que sa décision contredit la jurisprudence.

Les « Dames en blanc », groupe de femmes qui se rendent toutes les semaines à l'église de Santa Rita, patronne de l'impossible, vêtues de blanc et portant sur la poitrine une photo de leur fils ou de leur mari emprisonné (voir brèves d'octobre 2004) ont reçu, mercredi 26 octobre, le prix Sakharov que le Parlement européen décerne chaque année pour distinguer des actions en faveur des droits humains. Le Prix a été décerné conjointement à l'avocate nigérienne Hauwa Ibrahim, qui a défendu des femmes condamnées à mort pour adultère, et à Reporters sans frontières. La décision vient s'ajouter à une série de manifestations de soutien de l'Union européenne à l'opposition interne et ne devrait pas améliorer les relations déjà tendues avec le gouvernement cubain.

GUATEMALA

Le passage de l'ouragan Stan sur le Guatemala a été particulièrement dévastateur, laissant plus de 250 000 personnes sans toits ni biens, la majorité d'entre eux indigènes, et une moitié âgée de moins de 18 ans. L'ouragan Mitch, en 1988, avait frappé durement le Honduras (6000 morts), sans affecter aussi lourdement le Guatemala (moins de 300 morts). Le nombre des victimes pourrait cette fois dépasser les 2000.

NICARAGUA

Début 2005, une série de réformes votées par le Parlement prévoyait de limiter les pouvoirs du président quant à l'administration des services d'eau, de télécommunications et d'énergie, et à la désignation des ministres et des ambassadeurs. Ces mesures, qui rencontrent l'opposition du président Enrique Bolaños, furent votés par l'alliance du Parti libéral constitutionnaliste (PLC), de droite, et le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), de gauche, présidé par l'ancien président Daniel Ortega (1985-1990), qui contrôlent ainsi le Parlement. Le président, élu par le PLC, ne dispose pas cependant de l'appui de la majorité de son parti, fidèle à l'ancien président, Arnoldo Alemán (1997-2002) qui purge sa condamnation à 20 ans de prison pour corruption et blanchiment d'argent à son domicile. Depuis lors, le pays était paralysé par le conflit des pouvoirs exécutif et législatif. Le vote par le Parlement de la Loi cadre, le 19 octobre, devrait permettre un déblocage. La loi renvoie à janvier 2007 l'entrée en vigueur des réformes constitutionnelles adoptées par le Parlement et prévoit l'organisation d'une table de dialogue. Cette instance devra notamment discuter de l'opportunité de la convocation d'un référendum en même temps que les élections générales de novembre 2006, pour demander aux électeurs de se prononcer sur la nature du régime souhaité (parlementaire ou présidentiel).

PÉROU

L'ancien président Alberto Fujimori (1990-2000), qui a fui le pays en 2000 pour se réfugier au Japon, dont sa famille est originaire, a déclaré sur sa page internet qu'il reviendrait au Pérou et serait candidat à la présidence lors des élections d'avril 2006, et ce, malgré les innombrables poursuites judiciaires dont il fait l'objet au Pérou, pour des affaires de corruption comme de violations de droits humains. La justice péruvienne a aussi présenté deux demandes d'extradition à la justice japonaise, sans avoir obtenu pour l'instant de réponse.

VENEZUELA

Le gouvernement vénézuélien ouvre un nouveau front diplomatique en direction de l'Afrique. Le vice-chancelier pour l'Afrique - nouveau poste créé il y a quelques mois -, Reinaldo Bolivar, vient ainsi de se rendre en Afrique australe, au Sénégal, au Nigéria, en Côte d'Ivoire et au Bénin. Il s'est déjà rendu au Maroc, au Mali, en Egypte et au Soudan. Le Venezuela prévoit d'installer 18 nouvelles ambassades, chacune chargée de couvrir 3 pays, et de devenir le 3 ème pays de la région par sa présence, après le Brésil et Cuba. Le Venezuela devrait aussi participer à l'Union africaine en tant qu'observateur.

- **Dial** - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - L'actualité en bref.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.